

Licence professionnelle mention Métiers du notariat

En pratique

Type de diplôme : Licence professionnelle

Crédits ECTS : 60

Durée de la formation :

Formation à temps plein sur 1 an :

- cours théoriques de septembre à avril : 384 heures dont 60 h de projet tuteuré ;
- stage pratique de mai à août : 420 heures (12 semaines).

Langue de la formation : français

Composante(s)

Faculté de droit et de science
politique

Publics

Ce diplôme, proposé en partenariat avec le conseil régional des notaires, est ouvert en formation initiale et intègre chaque année quelques professionnel·le·s souhaitant s'orienter vers le notariat ou renforcer leurs compétences dans ce domaine.

Les stagiaires ont préalablement travaillé au sein d'études notariales, de groupes immobiliers ou d'agences immobilières.

La formation s'adresse également aux personnes ayant effectué du secrétariat juridique.

En outre, les candidat·e·s doivent justifier de connaissances solides en droit.

Contact(s)

Service formation
continue et alternance

6 rue Kleber

35000 RENNES

Tel.: 0223233950

sfc@univ-rennes1.fr

<https://formation-continue.univ-rennes1.fr>

Objectifs, compétences développées

La licence professionnelle métiers du notariat a vocation à favoriser une insertion professionnelle immédiate.

Elle forme des juristes capables de :

- maîtriser la législation encadrant les différents régimes matrimoniaux, les règles juridiques relatives aux donations et libéralités, ainsi que celles gouvernant la liquidation des successions simples ;
- disposer de connaissances élémentaires en droit des sociétés et de bonnes connaissances en droit des sûretés (réelles et personnelles), en droit de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction ;
- maîtriser la technique de la rédaction d'actes, utiliser les outils de la négociation immobilière et connaître les règles de la publicité foncière ;
- constituer un dossier, l'analyser en vue de repérer les problèmes juridiques posés avant transmission au notaire ;
- rédiger des projets d'actes authentiques en vue de la signature par le notaire et taxer les actes rédigés ;
- assurer le suivi des dossiers et le respect des délais et des procédures ;
- effectuer les formalités en vue de la publication d'un acte ;
- effectuer une veille juridique et agir dans le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession.

Perspective d'emploi

La licence professionnelle prépare aux fonctions de :

- clerc de notaire ;
- clerc aux actes courants ;
- clerc aux formalités ;
- clerc aux successions ;
- négociateur·trice ;
- attaché·e au service juridique.

Secteurs d'activité (codes ROME)

K1902 Collaboration juridique

C1504 Transaction immobilière

C1501 Gérance immobilière

C1109 Rédaction et gestion en assurances

Conditions d'accès

Être titulaire d'un diplôme national de niveau bac+2 minimum dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle : 2e ou 3e année de licence en droit, administration économique et sociale (AES), DUT carrières juridiques, DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) en droit immobilier, BTS immobilier, BTS notariat.

Modalités de candidature

Sélection des candidat·e·s :

- examen du dossier de candidature ;
- entretien de recrutement avec la commission pédagogique composée d'universitaires et d'intervenants professionnels.

Date limite de dépôt de dossier : 15 mai.

Constitution du dossier :

- dossier de candidature
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- 2 photos d'identité
- photocopies des diplômes
- photocopie d'un justificatif d'identité

Date de rentrée

15-09-2018 (date indicative, nous consulter)

Coût de la formation

4 300 € (hors droits d'inscription).

[En savoir plus sur les modalités de financement de votre formation.](#)

Référencement et financement

Cette formation est potentiellement éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

Code RNCP de la formation : **30153**

Organisation de la formation

La formation se déroule à temps plein. Elle comprend des cours théoriques et pratiques (384 heures, de septembre à fin avril), la réalisation d'un projet tuteuré et un stage de 12 semaines (420 heures, de mai à août).

Les stagiaires sont accompagné·e·s tout au long de leur année de formation par :

- des universitaires qui les forment sur un plan théorique et assurent un suivi du mémoire et du projet tuteuré ;
- des professionnel·le·s issus du milieu du notariat qui leur apportent des enseignements pratiques et les suivent lors de leur stage et de leur projet tuteuré.

Coordination pédagogique

GWENAELLE DURAND-PASQUIER

Les plus de la formation

- Formation proposée en partenariat avec le conseil régional des notaires.
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Enseignements assurés par des universitaires et des professionnels du milieu.